

Le Relais

Le bulletin communal des habitants de Fegersheim-Ohnheim

septembre 2014 - n°43



L'ÉDITO

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

La rentrée arrive à grand pas après un été durant lequel le soleil s'est fait quelque peu désirer. Malgré tout, les nombreux événements, notamment le Feg'stival, le bal du 13 juillet, la cérémonie du 14 juillet ainsi que les différentes festivités musicales ont été appréciés par un très large public. Je remercie toutes les associations, leurs bénévoles ainsi que les services communaux qui ont œuvré pour leur réussite. Ces manifestations ayant constitué un réel succès, l'équipe municipale entend poursuivre dans cette voie durant les prochaines périodes estivales mais également tout au long de l'année.

A ce sujet, je vous invite à consulter l'agenda des événements à venir en dernière page de ce Relais. J'attire particulièrement votre attention sur l'intervention, entre autres, de

l'Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution atmosphérique en Alsace (ASPA) prévue au début du mois d'octobre qui fera le point sur la qualité actuelle de l'air sur Fegersheim-Ohnheim ainsi que sur les projections de la tentative d'implantation de la ZAC et de l'aménagement de la RD1083. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de mon souhait d'information et de transparence vis-à-vis de mes concitoyens, mais elle doit également s'inscrire dans le cadre d'une solidarité pour le respect du bien-être et du droit à la protection de la santé de tout un chacun.

Dans le même contexte, la Communauté Urbaine de Strasbourg en charge du plan de prévention du bruit dans l'Environnement, a lancé une vaste campagne de consultation auprès du public qui se terminera le 15 septembre 2014. Je vous invite à exprimer vos doléances auprès de votre mairie. Gageons que cette consultation sera suivie de faits concrets pour la protection des populations particulièrement exposées. L'équipe municipale et moi-même serons particulièrement vigilants à ce sujet.

Sur le plan de l'urbanisme, j'ai pris l'initiative d'organiser de nombreuses réunions en conviant, pour l'une d'entre-elles, l'ensemble du Conseil Municipal en séance plénière. Nous avons eu à faire à des projets, pour

certain, déjà très avancés. Ainsi, le porteur du projet du Château d'Eau, fort de la conformité de son permis au POS, a fait preuve d'ouverture d'esprit et d'engagement moral face à nos exigences de respect du cadre de vie et de sécurité de la population.

Mon équipe travaille également d'arrache-pied sur les contours du nouveau plan local d'urbanisme communautaire (PLUc) avec pour objectif fondamental pour Fegersheim-Ohnheim de réguler l'urbanisation en préservant entre autres les espaces verts et le bien-vivre de tous. C'est un dossier lourd et contraignant au vu des exigences de la CUS. Néanmoins, la procédure est désormais bien engagée avec de nombreux échanges entre les acteurs de la CUS et notre municipalité. Ainsi, j'ai pu assister à une réunion le 2 juillet sur les enjeux du PLUc, suivie d'une réunion en mairie le 22 juillet avec la CUS ainsi qu'une rencontre avec M. Yves Bur, Vice Président de la CUS, en charge du PLUc. Le PLUc se met en marche avec comme échéances à venir la première formalisation du dossier pour fin 2014, l'arrêt du PLUc à l'automne 2015 et son approbation en 2017.

En ce début du mois de septembre, je souhaite une excellente rentrée à tous les élèves des écoles maternelles et primaires de Fegersheim-Ohnheim. Les mois qui s'annoncent verront la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, dossier incontournable pour lequel nous comptons sur votre participation à travers l'appel à bénévoles pour l'animation d'ateliers dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.

La rentrée s'annonce également pour l'ensemble de nos associations, dont notre commune peut se targuer de sa richesse en nombre et en qualité. Je salue le travail de leurs bénévoles, dévoués pour assurer le bon fonctionnement de la vie associative de Fegersheim-Ohnheim.

Sur le plan des réjouissances, je vous invite à nous retrouver autour de notre traditionnel Baeckeofe le mois prochain et surtout dans un très proche avenir à participer à nos « Foulées » pour lesquelles nous apportons une innovation cette année par le biais d'une marche nordique. Venez nombreux à tous ces événements !

Votre dévoué Maire,
Thierry Schaal



LE BUDGET PRIMITIF 2014

par **Eva Astrologo**, adjointe aux finances, achats et marchés publics
et **Raymond Vincent**, conseiller municipal délégué

Le budget primitif décryptage

Le budget primitif est un document qui liste les dépenses possibles et les recettes envisageables. Il est validé en fin d'exercice par le Compte Administratif qui reprend les dépenses effectivement réalisées et les recettes réellement perçues. Ce document doit coïncider parfaitement avec son jumeau le Compte de Gestion établi par la Trésorerie d'Illkirch Graffenstaden.

Le Conseil Municipal de la Commune de Fegersheim réuni le 28 avril 2014, a adopté le Budget Primitif (B.P.) de l'année 2014. Celui-ci a été établi dans la continuité de la précédente mandature. Quelques ajustements ou arbitrages y ont cependant été apportés par nos soins. Le budget reprend les résultats du Compte Administratif 2013 et ne sera réajusté si nécessaire que par quelques décisions modificatives.

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	B.P. 2014	B.P. 2013
	Charges générales	1 199 700€	1 165 060€
	Charges de personnel	2 300 000€	2 232 000€
	Charges de gestion courante	382 067€	365 703€
	Charges financières (intérêts des emprunts)	140 000€	150 000€
	Pénalité loi S.R.U.	94 000€	
	Provisions exceptionnelles 2014	100 000€	
	Charges exceptionnelles	35 825€	30 700€
	Amortissements	253 100€	234 300€
	Virement à la section investissements	964 708€	993 812€
		5 469 400€	5 171 575€
	RECETTES		
	Produits des services	347 800€	356 075€
	Impôts et taxes	3 977 100€	3 765 400€
	Dotations et subventions	813 800€	716 050€
Produits de gestion courante	181 800€	174 050€	
Atténuation des charges (de personnel)	107 000€	107 000€	
Produits exceptionnels	41 900€	53 000€	
	5 469 400€	5 171 575€	

La section de fonctionnement comprend les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services et des bâtiments publics. Le budget est en hausse de 5,8 % par rapport à celui de 2013. Les inscriptions en dépenses ordinaires sont stabilisées avec une augmentation voisine de 2 %.

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES	B.P. 2014	B.P. 2013
	Immobilisations (études, terrains, mobilier, matériel)	704 000€	390 642€
	Immobilisations en COURS (travaux bâtiments, parcs...)	1 079 100€	1 505 765€
	Remboursement des emprunts (capital)	390 000€	375 000€
	Divers	29 900€	30 000€
	Restes à réaliser (selon compte administratif N-1)	1 528 726€	971 793€
		3 731 726€	3 273 200€
	RECETTES		
	Dotations (F.C.T.V.A. + T.L.E.)	154 000€	310 000€
	Amortissements	253 100€	234 300€
	Virement de la section fonctionnement	964 708€	993 812€
	Subventions d'investissement	95 000€	127 490€
	Emprunts	0€	0€
	Exédent de fonctionnement (selon compte administratif N-1)	1 563 127€	1 525 160€
	Résultat d'investissement (selon compte administratif N-1)	701 791€	82 438€
	3 731 726€	3 273 200€	

La section d'investissement regroupe les dépenses d'achat de matériels et de mobilier, de travaux sur les immeubles communaux ainsi que les constructions entrant durablement dans le patrimoine de la commune. Elle intègre cette année la continuité des opérations de rénovation de l'école maternelle d'Ohnheim, de l'éclairage public ainsi que de nombreux travaux et interventions sur les bâtiments communaux et pour l'environnement pris dans son sens le plus large.

TOTAL GÉNÉRAL (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)	9 201 126€	8 444 775€
---	------------	------------

FISCALITÉ	2014	2013
Taux taxe d'habitation	15,77%	idem
Taux taxe foncière sur propriétés bâties	13,62%	idem
Taux taxe foncière sur propriétés non bâties	60,76%	idem

Conformément aux objectifs, le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire. La fiscalité 2014 n'a pas augmenté et les taux d'imposition ont été maintenus à leurs valeurs de 2013.

VENTILATION DES INVESTISSEMENTS	
scolaire, jeunes, culture	722 960€
social	237 940€
environnement	132 040€
voiries, éclairage public	659 076€
bâtiments communaux	873 130€
centre sportif et culturel, sports	686 680€
	3 311 826€

L'épargne nette issue du BP 2014 consacrée aux investissements est de 797 900€ soit 14,6% du budget de fonctionnement. C'est un ratio satisfaisant, assez largement supérieur aux 5% minimum recommandés.

Hors Maison de retraite, l'annuité de l'emprunt (intérêts+capital) est de 380 000€ soit 6,9% du budget de fonctionnement (sous la barre des 10%). La charge de la dette avoisine les 2 876 000€ soit 521€ par habitant (selon le dernier recensement qui indique 5 516 habitants à Fegersheim).

Le budget 2015 sera quant à lui travaillé en totale adéquation avec la stratégie politique de la nouvelle équipe.

URBANISME

Entre la ville et la campagne, il existe un espace appelé le périurbain. Ni urbain, ni rural, cet espace ne rentre pas dans l'opposition binaire (urbain/rural) que nous connaissons.

Aujourd'hui, Fegersheim-Ohnheim se situe dans cet espace périurbain. Son évolution au cours des trois dernières décennies reflète les vives réactions d'une population refusant l'habitation et le rythme de vie imposés par la Ville.

La commune a évolué, grandi à l'ombre de Strasbourg. Elle a développé une forme autonome, une manière de vivre et une action publique propre. Mais, suite aux lois ENE (dit Grenelle 2) et ALUR, qui renforcent les dispositions relatives à la lutte contre l'étalement urbain et favorables à la densification dans les SCoT et les PLU, la commune se trouve au cœur des préoccupations de recompositions territoriales et des mutations de l'action de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS).

Comme beaucoup de communes de la deuxième couronne, elle est davantage au centre des débats, source de critiques en termes de consommations des espaces, d'appauvrissement rural, d'allongement des déplacements quotidiens, de hausse des émissions des gaz à effet de serre et de mitage des espaces naturels et agricoles.

Sous ce couvert s'impose une autre réalité : la gestion de cet espace est un enjeu majeur pour l'avenir de la CUS.

Ainsi, le 2 juillet 2014, les débats autour du Plan Local d'Urbanisme communautaire (PLUc) ont été relancés pour l'ensemble des communes de la CUS.

L'objet du PLUc est de définir des règles communes en matière d'urbanisation tout en permettant aux villes et villages de préserver certaines de leurs spécificités.

A la demande de M. le Maire, le Vice-Président en charge du PLUc M. Yves Bur et le service de la planification urbaine de la CUS sont venus présenter le projet du PLUc en mairie le 22 juillet 2014. Grâce à cette rencontre constructive, des réunions de travail auront lieu et s'étaleront sur les mois de septembre à novembre 2014, et ce afin de définir les orientations pour Fegersheim-Ohnheim en matière d'urbanisme d'ici la fin de l'année. La finalisation réglementaire à inclure dans le PLUc, selon les souhaits de l'équipe municipale, aura lieu courant 2015 et l'adoption finale du PLUc sera à échéance 2017. Le PLUc viendra, par conséquent, remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui régleme actuellement les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Les autorisations d'urbanisme sont délivrées par la mairie, et doivent être conformes au règlement du POS. Aussi, l'équipe municipale s'est elle, dès son installation, emparée des dossiers en cours. Elle a en particulier repris l'instruction du dossier « Château d'eau ».

L'adjoint en charge de l'urbanisme a rencontré le promoteur le 6 mai 2014 avant de soumettre le permis en commission d'urbanisme le 21 mai 2014. Suite à quoi, un courrier a été adressé à M. le Préfet, demandant son conseil vis-à-vis de la problématique posée par la réglementation parasismique du Château d'eau. Une réunion sur ce même sujet a été organisée avec le Syndicat des Eaux Ill et Andlau (SDEA), propriétaire et exploitant du Château d'eau, le 24 juin 2014 en mairie. Enfin, les conformités



au POS ont été discutées avec la police du bâtiment de la CUS en charge de l'instruction du permis. L'ensemble des éléments a été présenté aux membres du Conseil Municipal lors d'une réunion plénière le 28 juin 2014.

Le maire et son adjoint, accompagnés de membres du Conseil Municipal, ont à nouveau provoqué une rencontre avec le promoteur du projet le 3 juillet 2014. Au cours de cette rencontre, certains points du dossier ont été débattus et il a été fait état des remarques et des attentes de la municipalité par rapport au projet. Le promoteur s'étant montré à l'écoute des préoccupations de l'équipe municipale; et les aspects réglementaires du permis étant conformes à la réglementation en vigueur ainsi qu'au POS, le permis de construire a été délivré le 11 juillet 2014.

ENE : Engagement National pour l'Environnement

ALUR : Accès au Logement et Urbanisme Rénové

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Travaux

La voirie

Des travaux d'assainissement et de réfection de la bande de roulement sont prévus en septembre : rue du Dabo, rue du Grand Ballon, rue des Hirondelles et rue des Loups. Une intervention sur l'éclairage public aura également lieu sur les rues des Loups et des Hirondelles.

L'école maternelle d'Ohnheim

Le chantier d'extension et de rénovation de l'école élémentaire d'Ohnheim se déroulera en 2 temps. La phase prévue de septembre 2014 à janvier 2015 consistera à créer une salle de classe supplémentaire, à restructurer les trois salles existantes (sols, murs, plafonds, système électrique et chauffages) et à rénover les sanitaires situés à proximité des salles. L'isolation extérieure du bâtiment sera refaite à neuf et le chauffage sera remplacé par un système

à gaz accompagné d'une centrale de traitement d'air.

La salle multi-activités restera accessible et ne sera pas modifiée. Une intervention sur le chauffage et la ventilation aura toutefois lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Durant les travaux, les enfants des salles 2, 3 et 4 seront accueillis dans des modulaires sur le site de l'école et l'entrée du public sera maintenue à l'endroit habituel.

C'EST LA RENTRÉE !



LE TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Fegersheim débutera en septembre la saison 2014/2015, doté de 3 nouveaux courts couverts en résine livrés en juillet dernier par la commune avec l'aide du Département du Bas-Rhin. Ces nouvelles surfaces apporteront à ceux qui débutent la possibilité d'apprendre

le tennis sur ce qui se fait de mieux actuellement, aux compétiteurs confirmés la technicité d'un revêtement haut de gamme et aux pratiquants loisirs, le confort à tous les niveaux. L'école de tennis ouvrira ses portes en octobre avec des horaires de fonctionnement adaptés à la réforme des rythmes scolaires pour pouvoir accueillir vos enfants et les accompagner dans l'apprentissage de notre sport.

Le Tennis Club de Fegersheim, c'est la possibilité de pratiquer le tennis à tous les âges et tous les niveaux dans le contexte d'une association qui souhaite rassembler ses adhérents autour d'un projet, d'un lieu et d'un état d'esprit amical. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire sur les horaires, les prix, la structure...

Contact : Eric Berthet, Président au 06 72 69 05 83
tcfegersheim@wanadoo.fr

L'AÏKIDO

Le club d'Aïkido entamera sa rentrée mardi 9 septembre par un accueil des débutants et la reprise des cours enfants au dojo du centre sportif et culturel de Fegersheim (1^{er} étage).

Les horaires : cours enfants mardi et jeudi de 19h à 20h et cours adultes mardi et jeudi de 20h à 22h.

Contact : Didier Guenec,
Président au 06.73.48.87.89
aikido.fegersheim@free.fr

L'AFF

A partir du lundi 8 septembre, les activités de l'AFF reprennent pour la saison 2014/2015. Les inscriptions pourront se faire tout le mois de septembre avant chaque cours sur présentation d'un certificat médical pour les séances d'essai et les cours. Durant le mois de septembre, les cours d'essai seront gratuits. A noter que l'activité yoga du mercredi soir est limitée à 32 personnes.

L'AFF organise également une bourse aux vêtements d'hiver, puériculture et articles de sport **samedi 27 septembre** de 9h30 à 14h en continu avec un dépôt

le vendredi 26 septembre à 18h30. L'assemblée générale de l'association se déroulera **vendredi 3 octobre** à 19h dans la salle associative, place de la mairie.

La bourse aux jouets prévue **samedi 15 novembre** se fera en vente directe avec une réservation des tables au préalable sur inscription.

Contact : Brigitte Riehl,
secrétaire au 03 88 59 06 99

LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque reprend ses horaires habituels dès le 2 septembre (détail des horaires sur www.fegersheim.fr).

Rappels : les personnes inscrites dans d'autres bibliothèques du réseau Pass'relle de la CUS peuvent emprunter simultanément à Fegersheim.

A tous les médiateurs, professionnels de l'éducation et de l'enseignement, de la petite enfance, associatifs : prêts collectifs gratuits, sélections

et conseils personnalisés en réponse aux demandes formulées à l'accueil, par mail ou par téléphone.

A venir en octobre : l'exposition «L'eau pour tous», prêtée par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, visible à Fegersheim du 14 au 25 octobre 2014 à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles.

Contact : 03 88 64 35 05,
bibliotheque@fegersheim.fr

LE RAM



Le Relais Assistants Maternels Intercommunal du Gentil'Home continue une année riche en soirées d'informations diverses et en animations variées : nouveaux jeux, nouveaux thèmes, kermesse, sortie de fin d'année, fête de Noël, chasse aux œufs... Un programme dynamique et toujours des ateliers bricolages, baby-gym, bibliothèque, matinée récréative et éveil musical, proposés aux plus petits.

Les ateliers ont lieu sur les communes de Fegersheim, Lipsheim, Eschau et Plobsheim avec inscription obligatoire pour les séances de baby-gym, les matinées bibliothèque et l'éveil musical. Le planning des animations est consultable sur le site www.fegersheim.fr, rubrique «vivre à Fegersheim».

D'autre part, l'animateur du RAM reçoit les parents et les assistant(e)s maternel(le)s. Il répond à leurs questions et apporte ses conseils (démarches, contrats, documentations, formulaires...).

Les permanences

le lundi de 14h à 16h (semaines paires à l'Auberge Au Soleil d'Or et semaines impaires à la mairie de Lipsheim), jeudi de 16h à 19h sur rdv, mercredi de 15h à 17h à la crèche de Plobsheim. Permanence téléphonique le vendredi de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions : Désiré Wassmer
07 77 86 91 70
ramintercommunal.gentilhome@gmail.com

C'EST LA RENTRÉE !

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Les professeurs de l'école municipale de musique et de danse accueillent les futurs élèves lors d'une journée de découverte des disciplines : saxophone (9h-10h30), violon (10h30-12h), chorale enfants et éveil musical (9h30-11h), accordéon (11h-12h), flûte traversière (9h30-11h), clarinette (11h-12h), percussions (10h30-12h), musique assistée par ordinateur (9h30-11h), trompette (11h-12h), hip-hop (9h30-11h), barre au sol (11h-12h) et danses latines (10h-12h).

Les inscriptions pédagogiques et la définition des emplois du temps se dérouleront à partir de 16h.

Renseignements et inscriptions :
03 88 64 17 67, secretariat.emmd@fegersheim.fr



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'amicale des donneurs de sang de Fegersheim-Lipsheim propose, **dimanche 14 septembre** à 10h, un concours de pétanque au bouldrome de Fegersheim.

Un collecte de sang aura lieu **mercredi 17 septembre** de 17h30 à 20h30 au centre sportif et culturel. L'assemblée générale de l'association se tiendra **vendredi 3 octobre** à 20h30, également au centre sportif et culturel de Fegersheim.

TENNIS DE TABLE

Convivialité, respect et partage : le club de tennis de table de Fegersheim invite les habitants à s'inscrire pour cette rentrée 2014/2015. Les cours auront lieu les jeudis de 20h à 22h.

Renseignements et inscriptions : Marcel Heuchel, Président au 07 87 98 90 44.

ÉVÈNEMENT



Samedi 20.09, à 20h
à l'église St Amand d'Ohnheim
Concert de musique baroque par l'ensemble Le Masque (entrée libre, plateau), sous l'égide du Conseil de gestion de St Amand.

Dimanche 21.09, à 14h30
devant la mairie de Fegersheim
Visite guidée du vieux village de Fegersheim qui présente encore plusieurs alignements de belles maisons à colombages du 17^e au 19^e siècle, l'ancien Relais de Poste ainsi que l'ancien quartier juif. L'itinéraire s'achèvera par la visite de l'église baroque de 1768 au mobilier remarquable.

Contact : Maurice Heyer, 03 88 59 06 53

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

L' Association pour la Sauvegarde du Patrimoine propose un programme d'animations dans le cadre des Journées européennes du patrimoine :

Samedi 20.09, de 19h à 20h
à l'église St Amand d'Ohnheim
Présentation du tableau «Saint François recevant les stigmates du Christ» de Monique Tanisch (vers 1770) récemment restauré par la commune et inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques, bien mis en valeur au-dessus du remarquable tabernacle de la fin du 17^e siècle.

Portes ouvertes au verger des Arboriculteurs de Fegersheim

Les arboriculteurs et amis de la nature de Fegersheim ouvrent les portes de leur verger à l'occasion du week-end du patrimoine, le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 10h à 17h. Buvette et petite restauration sur place. Planning des animations : samedi 14h, conférence sur les maladies et ravageurs des vergers par un moniteur de la fédération des producteurs de fruits, suivie à 15h par un cours de taille au vert sur pêcheurs.

Dimanche 14h, conférence sur la valorisation des déchets verts au jardin et la préparation à l'hivernage par le relais jardin et compostage. Tout le dimanche, un point info jardin au naturel.

Tout le week-end, visite du verger école et des variétés anciennes, atelier jus de pomme et découverte de l'hôtel à insectes.

Contact : Roland Weissrock, 03 88 64 17 00

70^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE FEGERSHEIM



Il y a 70 ans, les alliés libéraient les communes de Fegersheim-Ohnheim et Lipsheim.

Cet anniversaire sera célébré dimanche 23 novembre 2014 par un grand défilé de véhicules militaires dans les rues des deux communes suivi de festivités au centre culturel de Lipsheim. Un appel est lancé aux habitants ayant vécu cet événement et à ceux ayant conservé des photographies d'époque liées à la libération de Fegersheim-Ohnheim.

N'hésitez pas à contacter la mairie :
03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr

SOIRÉE CABARET

Le Club de Basket de Fegersheim-Ohnheim vous propose un spectacle innovant qui devrait ravir toutes les générations de spectateurs.

Entrez dans la magie du Music-hall avec paillettes, strass, danses, rires et folie pour une soirée en totale complicité avec le public.

Passez un moment inoubliable avec Christel Kern, chanteuse et comédienne professionnelle qui vous séduira par son charme et son dynamisme. Le close-up Cabaret, concept exclusif, s'offre à vos pieds!

De Franck Sinatra à Lisa Minnelli, Marilyn Monroe, Edith Piaf, Charles Trenet, Fernandel, Juliette Gréco ou encore Bourvil, Christel Kern enchaîne les différents tableaux avec classe et humour. Du rire aux larmes, le voyage sera beau et se poursuivra jusqu'au bout de la nuit avec son orchestre.

Samedi 8 novembre à 20h au centre sportif et culturel. Tarif : 28€. Réservations avant le 29 octobre par téléphone au 06 03 04 13 42 ou animation@cssa-basket.fr. Dîner spectacle avec orchestre, café et cocktail maison offerts.



PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique de la minorité du Conseil Municipal.

Urbanisme : travaux pratiques

Parmi les dossiers importants qui attendent notre nouvelle municipalité dès la rentrée, figure celui de l'urbanisation de notre village avec la remise en chantier du PLUC (Plan Local d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Strasbourg). Le projet Nexity et, dans une moindre mesure, celui du château d'eau nous rappellent toute l'importance qu'il faut accorder à ces documents d'urbanisme, car l'expérience nous montre qu'il est difficile pour une municipalité de refuser un permis s'il est conforme aux règles approuvées. Le permis de Nexity a été accordé par la municipalité précédente conformément au POS qu'elle avait voté. Cette réalisation constitue l'anti modèle de développement urbain que nous souhaitons pour notre commune. Celui du château d'eau vient d'être accordé par la nouvelle municipalité. Ce projet porté par Denis Wendling est dans sa conception plus intéressant et plus raisonnable, surtout au regard du fait que notre POS permettait à cet endroit une réalisation analogue à celle de Nexity. Ces réalités ont conduit notre groupe à ne pas s'opposer à la délivrance du permis, tout en soulignant néanmoins

les imperfections du dossier et en demandant une nouvelle négociation avec le maître d'œuvre. Cette concertation a eu lieu et a permis d'apporter des améliorations substantielles au projet initial (engagement de non édification d'habitation dans un rayon de 40 m autour du château d'eau afin d'éviter tout risque lié à un événement sismique, renoncement à la mise en œuvre du premier permis déposé en 2010 et aux indemnités éventuelles, au cas où le tribunal condamnerait la commune pour son refus du premier permis).

Concernant le PLU Communautaire, le nouveau responsable politique du dossier, Yves BUR, a clairement tracé les objectifs. Partant du constat, chiffres à l'appui, que la CUS manquait de dynamisme démographique comparé à d'autres grandes métropoles, il en tire la conclusion hâtive qu'il suffit d'accroître fortement l'offre de logement pour inverser la tendance. La véritable question de connaître les raisons qui motivent le départ de plus en plus de personnes de l'agglomération n'est pas posée. Cette approche qui privilégie la

concentration des activités, des hommes et des richesses dans la métropole au détriment d'une répartition de ces derniers sur l'ensemble du territoire alsacien peut être qualifiée de vue égocentrique de la part de la CUS et ne constitue pas une réelle vision d'aménagement harmonieux du territoire. Les conséquences directes, pour nous, de cette position sont : plus de densification, moins d'espaces verts et agricoles. Il nous faudra beaucoup de ténacité pour transcrire dans le futur PLU notre volonté de préserver un cadre de vie agréable à Fegersheim en préservant des espaces verts et des cœurs d'îlot, en faisant la promotion d'une architecture qui respecte les centres anciens, la volumétrie et l'harmonie de l'existant. Le travail ne fait que commencer et nous aurons sûrement encore besoin du soutien de tous ceux qui souhaitent un autre modèle de développement pour Fegersheim que celui qui nous est promis.

Le groupe « Décidons notre avenir »
Laure Mistrion, Danielle Sengel, Matthieu Lefftz, Bernard Schaal

L'ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Mathieu FRIESS et Audrey STRAUCH	6 juin 2014
Thomas LEFEBVRE et Mélanie MAGALAHES	7 juin 2014
Yannick KIEFFER et Julie LAWRENCE	12 juin 2014
Jack LEROY et Anaïs SOCCIO-KOESTEL	14 juin 2014
Guillaume GILLMANN et Camille VIRC-VOINOT	28 juin 2014
Thomas HUGEL et Valérie KLEIN	5 juillet 2014
François SCHMELTZ et Adélaïde BRAESCH	5 juillet 2014
Manuel GELLY et Kristelle DERVAUX	25 juillet 2014
Karim MENAA et Sophie MOUTTOU	16 août 2014
Jean-Benoît KOPP et Élodie JOLLIVET	23 août 2014
Christian SCHRAMM et Nicole SAINTAMANT	26 août 2014

NAISSANCES

Faustine VILLEMMAIN JUNGBLUTH	10 juin 2014
Mircea CIOCA	15 juin 2014
Mohamed EL GHAADAOUI	17 juin 2014
Léon KOPP	25 juin 2014
Chiara LAMURE	1 ^{er} juillet 2014
Eyden DELRIEU	1 ^{er} juillet 2014

Clément GILARDOT BOH	3 juillet 2014
Louis ADE	7 juillet 2014
Sarah MEDJADJI	9 juillet 2014
Lorenzo LAKATOS	23 juillet 2014
Estrella GORGAN	25 juillet 2014

DÉCÈS

Lucien BAUER	88 ans	24 mai 2014
Sophie RIETSCH, épouse HIRN	76 ans	24 mai 2014
José FERREIRA BARATA	76 ans	28 mai 2014
Eric FREISS	46 ans	5 juin 2014
François MATT	87 ans	10 juin 2014
Charles MARX	86 ans	15 juin 2014
Jean-Claude GARNIER	63 ans	28 juin 2014
Monique GÉRARD, veuve HUCK	81 ans	1 ^{er} juillet 2014
Isabelle DOGOR	56 ans	21 juillet 2014

Retrouvez les grands anniversaires et les anniversaires de mariages dans le Relais annuel du mois de janvier 2015.

L'ÉTÉ 2014 EN IMAGES



1



2



3



7



5



6



4

1. Fegs'tival : le concours du cracher de noyau de cerise / 2. Concert des enfants des écoles à la maison de retraite / 3. L'atelier de musiques actuelles aux flâneries musicales / 4. La kermesse de l'école élémentaire d'Ohnheim / 5. Fête de fin d'année des structures de la petite enfance / 6. Initiation aux danses latines lors d'une estivale / 7. Cérémonie du 14 juillet.

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

LES PERMANENCES DES ADJOINT(E)S EN MAIRIE LES SAMEDIS DE 10H À 12H

- 06.09** Jean-Philippe Meyer
urbanisme et développement économique
- 13.09** Agnès Muller
social, petite enfance, solidarité et handicap
- 20.09** Maya Isorez
communication et développement durable
- 27.09** Denis Rieffel
vie associative, sport et services à la population
- 04.10** Jean-Michel Valentin
travaux, circulation, propreté, patrimoine et sécurité
- 18.10** Eva Astrologo
finances, achats et marché publics
- 25.10** Sonya Dietsch
animation, culture, CME, santé et bien-être
- 08.11** André Herrlich
scolaire, périscolaire, jeunesse

02.09

Apprenti jardinier, le Stammtisch du mois de septembre est fait pour vous! Un spécialiste sera présent pour répondre à vos questions et vous donner des bons tuyaux sur le compostage. **De 15h à 17h au Bio'tager, collation offerte.**



06.09

Concours de pêche 2x4h carpes organisé par l'AAPPMA Ohnheim. Déjeuner sur réservation, tartes flambées à 18h. **Infos auprès de Jean-Paul Andlauer au 06 33 28 35 18.**

07.09

Et si l'une de vos résolutions pour la rentrée était de vous mettre à la course ou encore de tester la marche nordique ? **Inscription sur www.performance67.com ou à l'accueil de la mairie (ouverte de 8h à 12h samedi 6 septembre).**



08.09

Exposition «Art et récoltes d'automne», restauration midi et soir, nombreux exposants, tombolas... Organisée par les arboriculteurs de Plobsheim et le groupement EPFOR. **De 10h à 21h à la salle des fêtes de Plobsheim. Infos auprès de Roland Weissrock au 03 88 64 17 00.**

08.09

Reprise des activités sportives de l'AFF. Inscriptions tout le mois de septembre avant chaque cours. Certificat médical obligatoire (essai et cours). Possibilité d'essayer les cours gratuitement pendant le mois de septembre sur présentation d'un certificat. L'activité yoga du mercredi soir est limitée à 32 personnes. **Infos au 03 88 59 06 99.**

12.09

Après ses voyages aux frontières de l'absurde, le Capitaine Sprütz débarque à Fegersheim pour une aventure érotico-spatiale à ne pas manquer! **A 20h au centre sportif et culturel. Tarif : 10€, en vente à la mairie.**



13.09

L'école municipale de musique et de danse vous ouvre ses portes en présence des professeurs. **Ateliers de découverte des disciplines (instruments et danses) de 9h à 12h, inscriptions pédagogiques et définition des emplois du temps à 16h. Infos et programme au 03 88 64 17 67, secretariat.emmd@fegersheim.fr ou www.fegersheim.fr.**

14.09

L'association des Amis du Gentil'Home organise un repas champêtre à la Maison de retraite avec les résidents, leurs familles, leurs amis et le personnel de la structure. Célébration oecuménique à 10h30 en salle d'animation. **Inscription au 03 89 96 13 13.**

14.09

L'Amicale des donneurs de sang de Fegersheim-Lipsheim organise un concours de pétanque au boulodrome de Fegersheim. Inscription des équipes à 9h30, début des jeux à 10h. Buvette sur place et possibilité de restauration à 12h. **Infos au 03 88 64 29 42.**

17.09

Collecte de sang organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Fegersheim-Lipsheim. **De 17h30 à 20h30 au centre sportif et culturel.**

19 et 20.09

La commune, en lien avec les associations sportives locales, invite les habitants à la Fête du sport au centre sportif et culturel. Au programme : découverte des disciplines et informations auprès des représentants associatifs. **Détail sur www.fegersheim.fr.**

20 et 21.09

Journées européennes du patrimoine : programme d'animations proposé par l'association pour la sauvegarde du patrimoine et portes ouvertes du verger organisées par les arboriculteurs de Fegersheim. **Détail du programme dans ce Relais.**

02.10

«Piège, chasse et nature» au menu de ce Stammtisch animé par André Riehl de l'AAPPMA d'Ohnheim. **De 15h à 17h à l'étang de pêche d'Ohnheim.**

03.10

Conférence «la qualité de l'air sur la CUS et Fegersheim : évolutions et constats» animée par Emmanuel Rivière Sous-Directeur de l'ASPA (association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace). **A 19h30 au Caveau. Gratuit, sur inscription au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr**

18.10

Une institution à Fegersheim : la soirée Backeoffe ! L'évènement porté par les associations de la commune fêtera ses 28 ans, aux côtés du trio allemand les Geschwister Mutsch. **A 19h au centre sportif et culturel. Tarif : 25€, réservation au 03 88 68 51 49.**



24.10

Voyage en Irlande avec le groupe A spurious Tale pour un concert entre influences jazz, country et musique traditionnelle. **A 20h au Caveau. Gratuit, sur inscription au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.**

25.10

Soirée country proposée par l'association Texas butterfly. **A 19h30 au centre sportif et culturel. Infos et réservation au 06 67 34 77 97.**

02.11

Cochonaille proposée par le club de football. **A 11h30 au centre sportif et culturel. Infos auprès de Sébastien Mehl au 06 22 93 53 31.**

06.11

Stammtisch. **Détails à venir sur www.fegersheim.fr**

08.11

Le Club de basket propose un dîner-spectacle innovant dans l'univers du Music-hall. Passez un moment inoubliable avec Christel Kern, chanteuse et comédienne professionnelle. **A 20h au centre sportif et culturel. Tarif : 28€, réservation au 06 03 04 13 42 avant le 29.10.**